

# RÈGLES DE VIE COMMUNE DU CAMP PDV

Pendant la durée de son séjour, le(la) participant(e) doit être en accord avec ce qui suit :

\*Respect **D'AUTRUI\***  
(les campeurs, les animateurs, le personnel)

\*Respect **DU MATERIEL\***

\*Respect **DES HORAIRES\***

\*Respect **DU PROGRAMME\***

## CONDITIONS GÉNÉRALES

- **Renvoi et réorientation d'un participant**

Tout comportement *indiscipliné* fera l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du participant.

- **Tous frais occasionnés par un renvoi**

Pour quelque raison que ce soit, sont à la charge de la famille, y compris les frais de voyage aller/retour d'un animateur qui devrait éventuellement accompagner le participant.

- **Modifications**

Nous nous réservons le droit d'apporter aux programmes ou activités les modifications qui s'imposeraient suite à des circonstances indépendantes de notre volonté.

- **Foi**

Dans tous nos séjours, chaque jour, un moment est réservé pour se retrouver autour de la Bible. Ces temps non facultatifs se font dans le respect des origines des participants.

- **Objets de valeur**

Nous déconseillons fortement d'amener des objets de valeur (bijoux, ordinateur portable, ETC). De ce fait, nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets sur le site.

- **Droits à l'image**

Vous autorisez expressément Parole de Vie à utiliser sur tout support les images/vidéos où le participant apparaîtrait au cours d'un séjour pour permettre de promouvoir ses activités.

- **Votre engagement**

La participation à l'un des séjours ou voyages de l'association implique sans réserve la pleine et entière acceptation de nos règles de vie communes et de toutes nos conditions générales.